

Ecole maternelle
1 rue des écoles
78660 ALLAINVILLE AUX BOIS
Tél. : 01.30.59.11.47

RENTREE SEPTEMBRE 2020

Inscriptions

Commune d'Allainville aux bois: enfants nés en 2015-2016-2017
Commune de Boinville le Gaillard : enfants nés en 2015-2016-2017
Commune de Paray Douville : enfants nés en 2015-2016-2017
Commune d'Orsonville : enfants nés en 2015-2016-2017

Les enfants déjà scolarisés à l'école maternelle d'Allainville en 2019-2020 ne sont pas concernés par ces démarches.

Lieu d'inscription : Ecole Maternelle d'Allainville aux bois

Pour inscrire votre enfant, merci de prendre rendez-vous au plus tôt par téléphone au 01- 30 - 59 - 11 - 47 aux horaires suivants :

Entre 8h15 et 8h45

Entre 12h20 et 13h00

Entre 16h30 et 17h00

(Afin de ne pas perturber le bon déroulement de la journée scolaire)

Pour pouvoir inscrire votre enfant, **sa présence est obligatoire**, ainsi que les pièces suivantes :

- Fiche de renseignement complétée et **signée par tous les représentants légaux.**
- Une photocopie du **carnet de santé** avec les vaccinations à jour, sauf contre indication médicale ou un certificat de votre médecin certifiant que les vaccinations sont à jour
- Les photocopies des pages **du livret de famille** (enfant et parents)
- Un justificatif de domicile**
- En cas de séparation des parents : **une copie du jugement mentionnant la garde de l'enfant.**
- En cas de scolarisation antérieure dans une autre école : **un certificat de radiation de l'école précédente** (Il sera à transmettre à l'école, par courrier courant juin 2020)

Merci d'avance,
Mme Fouret
Directrice